



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 05 AVRIL 2017

Délibération N° 17 / 063

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
AVENANT A UNE CONVENTION FONCIERE OPERATIONNELLE**

Accompagnement de l'EPA d'Alzette-Belval

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2007-2014, modifié,

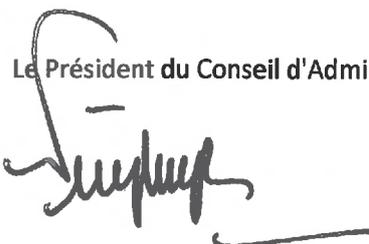
Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la convention passée avec l'EPA d'Alzette-Belval telle que référencée dans la liste ci-annexée pour s'assurer la maîtrise de terrains,

Considérant la nature de la modification reportée dans la même liste,

Sur proposition du Président,

- autorise le Directeur Général à signer l'avenant modificatif à la convention foncière listée dans l'annexe jointe à la présente délibération.
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

Le Président du Conseil d'Administration,


Julien FREYBURGER



ANNEXE A LA DELIBERATION N°B17/.....
AVENANT A UNE CONVENTION FONCIERE OPERATIONNELLE – Accompagnement de l'EPA d'Alzette-Belval
Bureau du 05/04/2017

Opérations	Signataires – Dates de signature	Modifications conventionnelles	Situation actuelle	Modifications proposées
Villerupt Secteur RFF Victor Hugo (F08FCX0B005) Avenant n°4	EPA d'Alzette-Belval <i>Convention du 22/10/2012 et ses avenants</i>	Modification du périmètre	Périmètre annexe 1 de l'avenant 3 des 27/10 et 23/11/2016	Ajout de deux secteurs conformément au périmètre de l'OPAH-RU